SZ/EG

Arrêtés municipaux

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

RUE JULES VANZUPPE (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un tournage de film « Fatum » va être réalisé rue Jules Vanzuppe par la société Récifilms – 95 rue Réaumur – 75002 Paris représentée par Mme Louise Terrens, agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Jules Vanzuppe le 6 septembre 2023** de **9 heures** à **22 heures :**

- **Neutralisation de 6 places de stationnement côté pair soit un linéaire de 30 mètres,**
- **Neutralisation de 15 places de stationnement côté impair soit un linéaire de 75 mètres,**
- **Rue barrée** de **15 heures à 22 heures** sur le tronçon compris **entre le Boulevard Paul Vaillant Couturier et la rue Jean-Jacques-Rousseau** sauf pour les riverains,
- **Les déviations** de la circulation se feront par :
    1. le boulevard Paul Vaillant Couturier, les rues Westermeyer et Jean-Jacques-Rousseau,
    2. les rues Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo et le quai Marcel Boyer.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de la société Récifilms – 95 rue Réaumur – 75002 Paris représentée par Mme Louise Terrens.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Récifilms – 95 rue Réaumur – 75002 Paris représentée par Mme Louise Terrens.

FAIT EN MAIRIE, LE 04 SEP. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 04 SEP. 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE N° 283 (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon